

Dijon, le 28 juin 2022,

Quartier Libre des Lentillères : soutenir une évidence

L'Union Syndicale Solidaires 21, en tant que signataire de la tribune de soutien au Quartier libre des Lentillères, souhaite réaffirmer son engagement auprès de ces différents espaces de liberté, d'apprentissage et de nature.

L'Union Syndicale Solidaires 21 considère que face à la bétonisation galopante de la Métropole Dijonnaise, ces îlots de nature, comme le Quartier Libre des Lentillères ou les Jardins de l'Engrenage il y a encore quelques mois, sont essentiels pour permettre aux habitant.es de se ressourcer et de trouver des espaces boisés à proximité de leurs habitations. De plus, dans un contexte de multiplication des épisodes de canicule, ces terres dénudées participent à lutter contre les îlots de chaleur. Pour le bien-être de tous les citoyen.es, ces espaces devraient au contraire être développés.

Face à une situation économique et sociale tendue, qui touche encore une fois les plus précaires et les travailleuses et travailleurs, le Quartier Libre des Lentillères grâce à ses terres maraîchères et l'énergie déployée permet à toutes et tous d'accéder à des légumes (et plus) de qualité et ce de manière peu onéreuse lors du marché hebdomadaire le jeudi.

De plus, le Quartier Libre des Lentillères permet à grand nombres d'habitant.es, de travailleurs.euses et de précaires de disposer d'un petit jardin pour pouvoir faire pousser ses légumes, ses plantes aromatiques et prendre un temps pour soi hors de cette société maltraitante.

L'Union Syndicale Solidaires 21 reconnaît l'engagement sans faille du Quartier Libre des Lentillères en faveur des personnes victimes des frontières et des préfectures harcelantes.

L'Union Syndicale Solidaires 21 souhaite apporter son plein et entier soutien à ce territoire libre, qui expérimente, construit, cultive et bouscule des certitudes.

Dans cette perspective, l'Union Syndicale Solidaires 21 exige :

- **Que la Mairie de Dijon cesse les intimidations sur le Quartier Libre des Lentillères**
- **Que la Mairie de Dijon accepte le proposition de Zone d'Ecologies Communale (ZEC) portée par l'assemblée du Quartier Libre des Lentillères**